

Annexe 7 : Calendrier du mouvement Interdépartemental 2025

Date	Action
Mardi 05 novembre 2024	Ouverture de la plateforme Info mobilité <u>ministérielle</u> accessible les jours ouvrés entre 9 h 00 et 18 h 30 (heure de Paris) au 01.55.55.44.44
Mercredi 6 novembre 2024 à 12 h 00 (heure de Paris)	Ouverture des inscriptions dans l'application SIAM
Mercredi 27 novembre 2024 à 12 h 00 (heure de Paris)	Clôture des inscriptions dans l'application SIAM et fermeture de la plateforme Info mobilité
À compter du jeudi 28 novembre 2024	Envoi des confirmations de candidatures dans la <u>boîte aux lettres I-Prof</u> du candidat.
Vendredi 6 décembre 2024	Date limite du retour des annexes pour la bonification médicale
Jeudi 12 décembre 2024 au plus tard	Date limite de dépôt des confirmations de participation, datée et signée , au mouvement interdépartemental sur Colibris via le lien suivant : https://demarches-versailles.colibris.education.gouv.fr/mouvement-inter/rh-1d-demande-de-participation-au-mouvement-interdepartemental/ ⚠ L'absence de transmission de la confirmation de demande au plus tard le 12 décembre 2024 entraînera automatiquement l'annulation de la participation au mouvement du candidat.
Lundi 13 janvier 2025 au plus tard	Date limite de réception par courriel sur ce.ia95.mouvement@ac-versailles.fr : <ul style="list-style-type: none"> - des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale ; - des justificatifs liés à des demandes de bonifications
Mercredi 15 janvier 2025	Affichage des barèmes initiaux dans SIAM
Du mercredi 15 janvier au mercredi 29 janvier 2025	Phase de demandes de correction des barèmes initiaux formulées par les enseignants et traitement des demandes par les services départementaux . Les demandes de correction de barème se feront uniquement via Colibris avec le lien suivant : https://demarches-versailles.colibris.education.gouv.fr/rh-1d-demande-de-correction-de-bareme-au-mouvement-interdepartemental/
Mardi 4 février 2025 au plus tard	Date limite de réception des demandes d'annulation de participation uniquement sur ce.ia95.mouvement@ac-versailles.fr
Mercredi 5 février 2025	Affichage des <u>barèmes définitifs</u> arrêtés par les IA-DASEN dans SIAM
Mercredi 12 mars 2025	Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation